

Source : La Relève et la Peste, <https://lareleveetlapeste.fr/au-danemark-pas-daide-financiere-pour-les-entreprises-avec-dividendes-ou-paradis-fiscaux>

« En clair : les entreprises qui versent des dividendes, rachètent leurs propres actions ou sont enregistrées dans des paradis fiscaux ne seront éligibles à aucun des programmes d'aide, qui s'élèvent désormais à un total de 400 milliards de couronnes (37 milliards d'euros), y compris les prêts et les garanties.



Ce weekend, le gouvernement danois a décidé de prolonger ses programmes d'aide aux entreprises et aux travailleurs pour augmenter l'enveloppe d'environ 100 milliards de couronnes, soit 9 milliards d'euros. L'Etat danois a décidé d'exclure de cette aide financière toutes les entreprises qui versent des dividendes ou étant enregistrées dans des paradis fiscaux. Une contrainte économique avant-gardiste sur la scène internationale.

Dans [un communiqué publié dimanche](#), le gouvernement du Danemark et tous les groupes d'opposition ont décidé de **prolonger jusqu'au 8 juillet le programme d'aide financière** accordé aux entreprises et aux travailleurs pour éviter les licenciements et les faillites.

Parmi les mesures annoncées, les petites et moyennes entreprises pourront désormais récupérer certains paiements de TVA qu'elles ont effectués l'année dernière sous forme de prêts à taux zéro, et les charges sociales seront remboursées à certains secteurs d'activité.

Côté travailleurs, le gouvernement s'engage à destiner un fonds pour renforcer et maintenir les emplois danois, tandis que les droits au chômage et aux indemnités de maladie vont être prolongés. Mais **la mesure qui détonne le plus, c'est le conditionnement des aides publiques.**

« Les demandeurs, comme condition pour recevoir une indemnisation pour la période prolongée, doivent déclarer par la foi et les lois que les sociétés ne paieront pas de dividendes ou ne rachèteront pas d'actions pour les exercices 2020 et 2021. (...) Les entreprises basées dans des paradis fiscaux, conformément aux lignes directrices de l'UE, ne peuvent pas recevoir de compensation financière. » [a ainsi déclaré le gouvernement](#)

En clair : les entreprises qui versent des dividendes, rachètent leurs propres actions ou sont enregistrées dans des paradis fiscaux ne seront éligibles à aucun des programmes d'aide, qui

s'élèvent désormais à un total de 400 milliards de couronnes (37 milliards d'euros), y compris les prêts et les garanties.

Lamentable rejet par le gouvernement et la majorité de notre amendement demandant des contreparties [#climat](#) aux grandes entreprises recevant les 20 Mds€ de participations de l'Etat. Remplacé par un simple rapport [#greenwashing](#) du gouv. Très mauvais signal pour [#lemondedaprès](#) pic.twitter.com/pJL4pYUMvV

— Matthieu ORPHELIN (@M_Orphelin) [April 18, 2020](#)

Dans le même temps, **en France, l'Assemblée Nationale a voté favorablement à un plan de 20 milliards d'euros pour le sauvetage de grandes entreprises « stratégiques »** comme Air France, Renault ou le parapétrolier Vallourec. **Sans leur demander aucune contrepartie** écologique et sociale en échange, suite au rejet du seul amendement qui aurait pu rétablir l'équilibre.

Le projet de loi de finances rectificative 2020 qui a été adopté par l'Assemblée Nationale vendredi soir doit maintenant passer devant le Sénat mardi 21 avril. La politique économique sociale avant-gardiste du Danemark va-t-elle faire écho auprès de nos sénateurs ? pas sûr...

20 avril 2020 - Laurie Debove.

Source : *La Relève et la Peste*, <https://lareleveetlapeste.fr/au-danemark-pas-daide-financiere-pour-les-entreprises-avec-dividendes-ou-paradis-fiscaux>

Mon commentaire :

Les actionnaires sont une classe oisive, parasitaire, des ennemis de l'Humanité qui vont bientôt tous nous faire crever (pour toujours gagner davantage sans jamais travailler), de la même façon qu'un ver solitaire tue la bête qu'il ponctionne à mort, stupide au point de crever lui-même avec sa victime...

Nous devrions supprimer la possibilité même de verser des dividendes. Nous devrions même supprimer la forme juridique des sociétés par actions.

On va nous objecter : « Sans actions ni dividendes, comment attirerez-vous les capitaux pour investir ? »

Nous répondrons : NOUS N'AVONS PAS BESOIN DE L'ARGENT DES RICHES POUR INVESTIR : nous pouvons financer l'investissement par une cotisation sociale (à une Caisse sociale des investissements, créée pour ça), exactement comme nous avons construit tout notre système de soins hospitaliers avec des cotisations sur nos salaires versées à des caisses d'assurance maladie qui ont intégralement financé aussi bien les investissements que le fonctionnement des hôpitaux, sans emprunter un sou ni verser un centime d'intérêts aux marchés financiers.

Écoutez et lisez **Bernard Friot**, et aidez le [Réseau Salarial](#).

Les actionnaires sont un cancer, non nécessaires.

Pour survivre, il va bien falloir nous occuper personnellement de cette menace mortelle.

Étienne.

Fil Facebook correspondant à ce billet :